

## SOMMAIRE

<b>Environnement de la PME</b>	
Selon un rapport des états membres : Le FMI parfois "hostile" à son évaluation interne	P3
Conditions des pratiques commerciale Benbada expose le projet de loi devant la commission économique de l'APN	P4
M. Rahmani en visite à Paris Le gouvernement décidé à améliorer le climat des affaires en Algérie	P5
Reprise vendredi des négociations avec l'OMC : Un 11e round loin d'être décisif pour l'Algérie	P7
Le projet de l'usine Renault-Algérie est entré dans sa phase pratique, selon Montebourg	P9
Quel développement pour une Algérie nouvelle ?	P10
<b>TIC</b>	
Téléphonie mobile Altimo veut acquérir Orascom	P16
Internet en Algérie Loin des standards internationaux	P17
Algérie Télécom Constantine La nouvelle technologie MSAN enfin disponible	P19
Dossier 3G dans la téléphonie mobile L'ARPT en attente d'être saisie officiellement	P21
Technologies de l'Information et de la communication : En 2014, le mobile va détrôner l'ordinateur	P22
<b>FINANCEMENT</b>	
Bancarisation des transactions: La solution au sein de l'économie réelle	P24
FGAR : Plus de 5 milliards de DA pour la garantie des crédits à la PME	P26
Réforme budgétaire : L'Etat compte rationaliser ses dépenses	P27
<b>COOPERATION / INTERNATIONAL</b>	
Habitat Tebboune appelle à accélérer le processus du partenariat algéro-portugais	P29
Algérie/la France : Raffarin revient sur les relations économiques	P30
L'Algérie et Cuba œuvrent à «renforcer» leur coopération	P32
La ministre française du Commerce extérieur l'a annoncé hier à Paris Mise en place d'un comité mixte algéro-français en mai prochain	P33
Algérie-Allemagne : signature d'un protocole de partenariat entre les laboratoires "Novapharm" et "Merck"	P35
Le patronat français « très impliqué » dans la relation économique entre la France et l'Algérie	P37
<b>EVENEMENTS</b>	
Un séminaire sera organisé par la CACI le 23 avril Les règles d'origine et les accords préférentiels au menu	P38
Il sera organisé les 6 et 7 avril à Marseille 1er Sommet des présidents de Parlement des pays de l'UPM	P39
Un forum d'affaires en Avril	P41
FMI-BM : Réunions de printemps du 19 au 21 avril à Washington	P42

## SOMMAIRE *suite ...*

16e édition du salon « BATIMATEC 2013 » : Plus de 1.000 participants au rendez- vous	P43
Il est prévu du 15 au 20 avril “Algeria 2.0”, le rendez-vous numérique DZ	P45

## ENVIRONNEMENT DE LA PME

Support	EL MOUDJAHID	Date	31 Mars 2013
Titre	<b>Selon un rapport des états membres : Le FMI parfois “hostile” à son évaluation interne</b>		

*Une partie du Fonds monétaire international (FMI) fait parfois preuve «d'hostilité» vis-à-vis de l'organe en charge de son évaluation interne, selon un rapport publié vendredi et commandé par les Etats-membres du Fonds.*



Une partie du Fonds monétaire international (FMI) fait parfois preuve «d'hostilité» vis-à-vis de l'organe en charge de son évaluation interne, selon un rapport publié vendredi et commandé par les Etats-membres du Fonds. «Nous avons perçu une attitude défensive, et dans certains cas hostile, de la part d'une partie de la direction et des équipes du Fonds qui devra changer si l'institution souhaite tirer le plus grand bénéfice» de son Bureau d'évaluation indépendant (IEO), indique ce rapport co-écrit par l'économiste brésilien José Antonio Ocampo, ex-candidat à la présidence de la Banque mondiale en 2012.

Indépendant du Fonds et créé en 2001, l'IEO a récemment publié des audits critiques sur l'institution, assurant notamment que son «impartialité» restait à prouver et que le Fonds avait surestimé le risque posé par l'accumulation de réserves de change, au détriment des pays émergents. Sorte d'audit sur l'audit, le rapport publié vendredi souligne que le Fonds est soumis à «différentes pressions», notamment exercées par «ses membres les plus influents», que l'IEO aurait parfois ignorées au moment de faire ses recommandations, au risque «de porter atteinte à la crédibilité du Fonds à l'extérieur». Le rapport, qui s'appuie sur plusieurs dizaines d'entretiens, estime toutefois que le travail de l'IEO et son existence même contribuent à améliorer l'image du FMI. «La transparence et l'ouverture (à l'évaluation, ndlr) sont particulièrement importantes pour une institution dont l'action est parfois sujette à d'importantes controverses», écrivent les trois auteurs du rapport.

En réponse à ce rapport, la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a estimé que les tensions entre les équipes du Fonds et l'IEO étaient «dans une certaine mesure inévitables» et a appelé à renforcer leur collaboration. «Les auteurs ont raison de dire que cette relation doit être améliorée et que l'IEO deviendra plus efficace avec un engagement plus important avec le Fonds et de sa part», dit-elle, dans un communiqué publié en marge du rapport.

APS

Support	HORIZONS	Date	01 Avril 2013
Titre	<b>Conditions des pratiques commerciales</b> <b>Benbada expose le projet de loi devant la commission économique de l'APN</b>		



**L**e ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a exposé, hier, le projet de loi modifiant et complétant le décret 08-04 du 14 août 2004 relatif aux conditions des pratiques commerciales devant la commission économique de développement, du commerce, de l'industrie et de la planification de l'APN. Selon M. Benbada, ce texte vient combler les lacunes de l'ancienne loi en l'adaptant à l'actuel contexte économique dans le but de faciliter la création de nouvelles PME et créer de l'emploi.

Il s'agit de donner le droit à la sécurité sociale aux jeunes primo-emploi ainsi que ceux qui ont des antécédents judiciaires. Le nouveau texte porte aussi, selon le ministre, sur des articles liés à la publicité et la publication des comptes des entreprises dont seront dispensées les entreprises publiques à caractère industriel et commercial.

Afin de promouvoir la création d'emplois, les entreprises, nouvellement créées, seront dispensées du paiement des droits liés à ces comptes durant une année et ce, à partir de la date d'inscription au registre du commerce ainsi que celles créées dans le cadre de l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes).

Dans le cadre de ce texte, une amende est prévue pour toute infraction concernant le défaut de publicité. Par ailleurs, le texte régleme l'exercice de certaines activités commerciales durant les jours fériés, les fêtes officielles et les congés hebdomadaires et annuels. Enfin, il propose des articles répressifs contre le non-respect de la durée de validité du registre du commerce.

R. N

Support	HORIZONS	Date	02 Avril 2013
Titre	<b>M. Rahmani en visite à Paris Le gouvernement décidé à améliorer le climat des affaires en Algérie</b>		

*Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani, a réaffirmé, hier à Paris, l'engagement de l'Algérie à améliorer le climat des affaires pour les investisseurs tant nationaux qu'étrangers.*



« **N**ous sommes convaincus que les pays qui ont réussi sont ceux qui ont amélioré leur climat des affaires. Nous voulons le faire parce que cela est aussi important que l'amélioration des infrastructures », a-t-il déclaré à l'ouverture d'une journée consacrée au partenariat avec l'Algérie, organisée au siège d'Ubifrance.

M. Rahmani a souligné la nécessité de privilégier l'investissement à long terme. « L'acte libre d'investir est un pari sur le futur, se base sur l'anticipation et appelle la certitude et la sécurité », a-t-il dit. La ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq, et Jean-Pierre Raffarin, vice-président du Sénat, ancien Premier ministre et représentant spécial du président français pour les relations économiques entre l'Algérie et la France, participent à cette rencontre. L'Algérie, a ajouté le ministre, est « déterminée à garantir la visibilité et l'égard institutionnel à tous les investisseurs, sans discrimination ».

« Notre engagement privilégie, sans détour, la stabilité institutionnelle, légale et réglementaire, la cohérence, la transparence et ne discrimine ni le privé ni le public », a-t-il affirmé, signalant que le gouvernement œuvre à créer un climat incitatif à l'investissement et aux affaires. « Là aussi, notre conviction est qu'un mauvais climat baisse la compétitivité et affaiblit la production », a assuré le ministre, qui a rappelé l'installation, le 10 mars dernier, d'un comité national d'amélioration de l'environnement des affaires. Pour lui, ce comité des affaires, auquel est associée la Banque mondiale, est « le témoin et l'accompagnateur de cet engagement et illustre la volonté du Gouvernement » à œuvrer dans cette voie.

M. Rahmani a évoqué un troisième engagement des pouvoirs publics algériens, celui de transformer « en profondeur » la gouvernance et être plus près du territoire et de l'entreprise. « L'Algérie et la France ont tout intérêt à se mettre en réseaux dans des marchés intégrés pour investir des segments de la chaîne de valeurs et se positionner sur leurs marchés, mais aussi sur ceux de proximité, et, pourquoi pas demain, sur les marchés de l'Afrique subsaharienne », a-t-il ajouté.

M. Rahmani est en visite de travail en France, à l'invitation de la ministre du Commerce extérieure, Mme Nicole Bricq. Après son intervention à l'ouverture officielle de la journée consacrée aux partenariats en Algérie, il a eu des entretiens avec Mme Bricq et M. Raffarin. Il devait, dans l'après-midi, rencontrer le secrétaire général de la présidence française, Pierre-René Lemas. Aujourd'hui, la délégation ministérielle algérienne rencontrera un panel d'entrepreneurs et d'hommes d'affaires au siège du Medef (patronat), avant d'avoir des entretiens avec le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg.

APS

Support	EL MOUDJAHID	Date	02 Avril 2013
Titre	<b>Reprise vendredi des négociations avec l'OMC : Un 11e round loin d'être décisif pour l'Algérie</b>		

*La réunion formelle au titre du 11e round des négociations avec l'Organisation mondiale du commerce réunira, vendredi prochain à Genève, la délégation algérienne et le groupe de travail chargé du dossier de l'accèsion de l'Algérie à l'OMC dans le cadre des négociations multilatérales.*



**L**a réunion formelle au titre du 11e round des négociations avec l'Organisation mondiale du commerce réunira, vendredi prochain à Genève, la délégation algérienne et le groupe de travail chargé du dossier de l'accèsion de l'Algérie à l'OMC dans le cadre des négociations multilatérales.

Des rencontres bilatérales avec dix pays membres de l'Organisation devront précéder la tenue de cette réunion et s'étaleront sur trois journées, soit du 1er au 3 avril, et concerneront, entre autres, les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, le Salvador, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Turquie et la Corée du Sud sachant que six accords bilatéraux ont été paraphés avec le Venezuela, Cuba, la Suisse, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine à l'issue du 10e round. Il est attendu que la réunion de vendredi examine le projet de rapport révisé, les réponses de l'Algérie aux questions additionnelles émanant des membres de l'Organisation ainsi que la conformité de la législation du commerce algérien aux exigences internationales et des négociations bilatérales sur les consolidations tarifaires et les engagements spécifiques sur le commerce des services.

Le ministre du Commerce avait précisé à ce propos que l'examen du régime du commerce algérien se poursuivait notamment en matière des licences d'importation, des Obstacles techniques au commerce (OTC), de mise en œuvre des mesures sanitaires et phytosanitaires, d'application des taxes intérieures, des subventions et des aspects relatifs à la protection des droits de propriété intellectuelle en rapport avec le commerce.

L'Algérie qui a de tout temps refusé de céder sur certains points considérés comme étant des concessions contraires aux fondements de sa politique et les principes de sa souveraineté, n'a de cesse plaidé la nécessité d'un terrain d'entente pour les questions demeurées en suspens et d'un traitement équitable. Le ministre du Commerce avait déclaré dans ce sens que « seule

une décision politique pourrait faire avancer le dossier ». L'Algérie qui refuse d'hypothéquer son économie et sa souveraineté à travers les multiples concessions exigées par ses vis-à-vis au sein de l'OMC, notamment en ce qui concerne le tarif du gaz, la libéralisation des services et l'importation des véhicules de moins de trois ans, demande à ce que ses spécificités soient prises en considération. A propos du dernier point, le ministre a récemment précisé, que le gouvernement algérien réaffirme ses réserves quant à permettre l'entrée sur le marché de ces véhicules d'occasion pourtant interdits de circulation aux Etats-Unis et au sein de l'UE, et pourrait recourir à des mesures dissuasives comme l'imposition de taxes et droits douaniers à des niveaux conséquents.

C'est sur instruction du président de la République, que l'interdiction d'importation de cette catégorie de véhicules a été introduite dans la LFC de 2005 et consacrée par ordonnance du Chef de l'Etat sur la base d'un constat révélateur de l'arnaque qui avait caractérisé ce commerce. Dans cette optique, le 11e round devrait-il permettre à l'Algérie de connaître les positions de ses partenaires, américains et ceux de l'UE, en particulier, étant les parties les plus influentes dans le dossier Algérie. La réunion qui est loin d'être décisive pour notre accession à l'OMC sera consacrée à l'examen des réponses de l'Algérie aux questions additionnelles des membres de l'Organisation ainsi que la progression des mises en conformité du régime du commerce algérien et des négociations bilatérales sur les consolidations tarifaires et les engagements spécifiques sur le commerce des services, avait précisé le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada.

Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière a eu lieu fin mars 2012. L'Algérie, qui a déposé sa candidature à l'OMC en 1987, s'est engagée dans le processus des négociations d'adhésion en 2002, a répondu à plus de 1.640 questions, amendé 36 textes de loi. Aussi, le groupe de l'OMC, en charge du dossier de l'Algérie, est-il utile de le souligner, a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008.

D. Akila



Support	EL WATAN	Date	04 Avril 2013
Titre	<b>Le projet de l'usine Renault-Algérie est entré dans sa phase pratique, selon Montebourg</b>		

*Le projet de l'usine Renault dont le pacte d'actionnaires a été signé en décembre dernier à Alger est entré dans sa phase pratique avec l'installation en cours de sous-traitants, a indiqué mercredi à Paris le ministre français du Redressement productif, Arnaud Montebourg.*

**N**ous sommes passés aux travaux pratiques (à) et travaillons à ce que les entreprises françaises et algériennes se rejoignent, et qu'autour de Renault puissent s'installer des sous-traitants en Algérie et faire l'apprentissage de la fabrication des pièces qui seront assemblées à Oran", a déclaré M. Montebourg après l'entretien qu'il a eu avec le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani, en visite de travail en France.

Cela représente un travail de conquête de tous les savoir-faire", estime le ministre français qui a précisé que "notre effort commun est de faire en sorte que tout le monde soit gagnant : la France, l'Algérie, Renault et Oran", lieu d'implantation de la future usine de la marque au losange, a-t-il dit.

A la question de savoir s'il y a un calendrier précis pour la sortie de la toute première voiture Renault fabriquée en Algérie, le ministre français a répondu que "nous sommes en train de travailler avec les gens de Renault, les entreprises algériennes et françaises", pour être dans les délais (2014). Il a relevé qu'il y a "beaucoup d'entreprises françaises qui veulent revenir travailler en Algérie, s'y établir, nouer des accords et des partenariats de long terme".

"Ce qui est un partenariat gagnant-gagnant entre la France et l'Algérie là encore. Ce qu'on a fait chez Renault, on le fait dans le ferroviaire, la construction et dans beaucoup d'autres domaines", a ajouté le ministre français.

De son côté, M. Rahmani a fait part de la réalisation près de la future usine Renault, d'une école de formation qui fournira des ingénieurs non seulement pour Renault-Algérie, mais aussi pour les sous-traitants, à savoir les PME algériennes. "Cette école ne se contentera pas uniquement de former pour les composants lourds, mais également pour les équipements, les composants et tout ce qui gravite autour de l'automobile", a-t-il précisé. Le démarrage effectif de la fabrication des véhicules de la marque Renault en Algérie devrait intervenir dans les 14 mois qui ont suivi la création, en janvier dernier, de la joint-venture dénommée "Renault Algérie Production".

L'accord table sur la production de 75.000 voitures par an, avant d'atteindre progressivement 150.000 unités/an, dont une partie sera destinée à l'exportation. L'usine produira des véhicules avec un taux d'intégration de la production nationale de 20% à 25% dans une première étape et qui pourrait passer à 60% avec l'intégration des segments pneumatiques et vitrage, rappelle-t-on.

H. L.

Support	Le Quotidien d'Oran	Date	04 Avril 2013
Titre	<b>Quel développement pour une Algérie nouvelle ?</b>		

Une question centrale à placer au cœur de la politique économique du pays semble particulièrement un enjeu majeur de l'économie de notre pays dans la géo finance et dans les espaces économiques régionaux et internationaux pour justement internationaliser l'économie algérienne et par voie de conséquence contribuer à l'intérêt grandissant envers les investisseurs directs étrangers (IDE) qui permettent en fait à nos entreprises de bénéficier d'une envergure internationale afin d'améliorer leur compétitivité et devenir modernes.

Pour peu qu'on adopte et on applique les règles universelles de l'économie de marché dans nos entreprises, une nécessité qui s'impose pour réunir et garantir les conditions de la réussite notre politique économique et par voie de conséquence faciliter notre adhésion à l'OMC qui n'a pu aboutir, et ce, depuis 1987. Cela est très important, car comme nous allons le voir ci-après, le constat actuel n'augure pas de grandes perspectives à moyen terme dans la mesure où tout le potentiel de notre pays provient jusqu'à présent des ressources financières en devises résultant des exportations de l'or noir qui reste le point fort de l'économie algérienne. Par conséquent, le pays s'assure d'une forte indépendance financière à l'égard de l'extérieur après que l'Etat ait décidé de rembourser par anticipation la dette extérieure. Mais sans pour autant que cela puisse contribuer à la promotion de l'économie algérienne.

Il va sans dire que l'argent sans stratégie d'entreprise mieux élaborée et en parfaite harmonie avec les réalités des marchés et des évolutions mondiales, ne donnera rien en matière de création de richesses, d'emplois et de technologies. Ce qui implique une politique économique révolutionnaire et effective de revalorisation de nos ressources par la ré industrialisation du pays, susceptible de diversifier les relations économiques et commerciales avec l'extérieur. En favorisant, effectivement, la croissance externe par la pénétration du capital étranger (know-how), cela peut servir à bénéficier des contrats de partenariat pour nos entreprises pour faire de l'économie de marché l'assise la plus sûre de notre développement socio- économique et par conséquent d'élever le niveau de management dont souffrent nos entreprises, afin de gérer de manière plus moderne et redonner à l'industrie la place qui est la sienne. Car la puissance d'un pays c'est d'abord ses ressources humaines et sa puissance industrielle, seule voie de l'après pétrole en mesure d'affronter les exigences de la mondialisation. Et enfin, renforcer et développer l'intégration économique pour lutter contre l'immobilisme économique qui a affaibli davantage l'économie algérienne trop malade de sa rente pétrolière. Dans ce contexte mondialisé en constante évolution, Il est difficile de demeurer indifférent face, d'une part, à un demi-siècle d'indépendance et de gouvernance, une étape qui revêt une importance exceptionnelle, et une responsabilité historique notamment, tant elle marque une grande période de l'histoire politique et économique avec le passé, le présent et le futur de l'Algérie.

En effet, ces cinq décennies accomplies dans la construction et l'édification du pays nous interpellent effectivement pour ouvrir un vrai débat en sorte que toutes les compétences nationales se mobilisent pour un premier bilan de l'économie algérienne et tracer les perspectives budgétaires de l'Algérie, lorsque l'on sait que le niveau d'équilibre du budget par référence au prix du baril se situe à des seuils préoccupants notamment, passe de 37dollars à 110dollars. C'est aussi et surtout en dépit du déficit ainsi généré pour la troisième année

consécutives et reste fortement financé sur la fiscalité pétrolière. Et, par voie de conséquence, formuler une stratégie globale d'intelligence économique visant à projeter l'entreprise algérienne dans une dynamique économique au niveau mondial, sachant bien que «quand l'entreprise va, tout va». Alors que jusqu'ici, nos entreprises demeurent avec un faible taux de pénétration dans l'économie nationale ce qui explique notre dépendance à l'égard du commerce extérieur. Malgré son fort potentiel technico-économique où l'Algérie dispose en effet, de potentialités industrielles en matière d'exportation et les énormes réserves de change, notre pays n'arrive toujours pas à développer son économie créatrice de richesses, d'emplois et de technologies. Face à ce bilan, l'argent de la rente n'apparaît cependant pas comme le remède approprié et efficace, puisque la crise de notre développement économique continue à persister, car on n'est pas encore essentiellement un pays agricole ou industriel.

Un tel débat peut contribuer à mieux nous comprendre sur notre développement socioéconomique pour de nouvelles orientations économiques du développement national et de réorganisation réelle de l'économie algérienne dans un souci majeur, celui de sortir de l'impasse d'une économie fermée sur elle-même dont l'acte d'investir et de gérer sont complexes et difficilement à assumer.

C'est bien pourquoi, il en ressort très nettement un rôle prépondérant de l'Etat dans l'investissement, la croissance et le financement de l'économie nationale au lieu d'un Etat régulateur et des entreprises stratégiques, c'est-à-dire un rôle prépondérant de l'entreprise centré sur les règles et les mécanismes de l'économie de marché comme une condition nécessaire pour libérer notre pays de la forte dépendance par rapport à la rente des hydrocarbures et à plus forte raison relever le défi de l'après pétrole pour faire de l'Algérie un pays industriel à l'heure de la mondialisation et de la globalisation de l'économie, une réalité qui va en s'accroissant.

D'autre part, lorsque l'on sait qu'après cinquante ans d'indépendance, rien n'est mis en perspective face à l'équilibre du budget de la nation qui demeure désormais tributaire du prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux. Et le plus inquiétant encore est que cet équilibre requiert aujourd'hui un cours du baril au-dessus de 110 dollars au moment où notre pays verra ses contrats de gaz arriver à échéance en 2014. Et plus que cela, face à une forte pression des besoins sociaux qui sera plus forte encore et pressante à l'avenir compte tenu d'une démographie, d'un marché du travail et d'une urbanisation massive, en constante évolution aux conséquences négatives dans la bonne gestion de nos villes conforme aux normes et standards internationaux. Et, dans tout cela on n'exporte presque rien en dehors des hydrocarbures. Ce qui a eu pour conséquence, le budget de la nation reste couvert grâce à la fiscalité pétrolière où la fiscalité ordinaire ne couvre qu'entre 30% et 40%. Cela signifie qu'on a peu favorisé une économie d'entreprise comme étant le moteur de notre développement économique. Et, cela a donné lieu donc à une économie informelle pour ne pas dire souterraine ou clandestine, et pourtant, elle contribue à la création de l'emploi. De plus elle n'est pas un secteur inflationniste. Son éradication reste en toute objectivité liée avec les conditions du développement d'une économie d'entreprise au niveau local surtout, de croissance économique et de création d'emplois durables. Ceci faute d'une gouvernance économique nationale forte qui n'a pas permis un développement économique harmonieux devant répondre aux attentes des jeunes ou la population en général en matière d'emploi, de logement, de santé, de service public et enfin, l'éradication totale de la pauvreté, la bureaucratie et la corruption. D'autre part, d'une faiblesse chronique d'une gestion rationnelle dans la mesure où nous n'avons pas encore pu développer notre capacité à attirer les investisseurs (IDE) et avoir trouvé la voie adéquate au développement d'une nouvelle

économie qui produit de la croissance potentielle, développe la recherche, les technologies et dégage des surplus économiques à placer à l'international, à l'instar des pays émergents.

Essayons de mieux nous comprendre sur notre développement socio- économique, car si l'on fait carrière dans la politique, c'est bien dans l'économie que l'on se fait un nom et une célébrité. L'Etat a certes fait des efforts salutaires dans la réalisation des infrastructures et des biens d'équipements collectifs considérables dans divers domaines. Mais n'a pas pu permettre leur intégration réelle dans le développement de l'économie des entreprises notamment favoriser la croissance réelle et créer suffisamment d'emplois dans les entreprises. Sinon, quel rôle assigner à l'entreprise en dehors de cette voie ? On est donc définitivement entrés dans la phase des grandes décisions et des grands choix rationnels, pour éviter que notre économie ne rencontre encore des problèmes socio-économiques graves après l'épuisement de nos ressources énergétiques, qui demeurent la source de financement principale du pays. C'est aussi et surtout, cette menace de l'évolution de la science et le progrès technologique dans le monde qui s'accroît dans les énergies renouvelables. Il faudra alors se résoudre à développer davantage dans le bon sens à plus de rationalité un budget productif, constructif, porteur d'idées et de projets d'entreprises à l'ère de la financiarisation de l'économie. Une règle d'or s'impose à ce niveau à savoir «dépenser quand il faut et économiser quand il faut». En effet, dépenser beaucoup d'argent en l'absence de stratégies d'entreprise, ne signifie pas avoir en main la bonne politique économique ou financière qui peut plaider nécessairement la croissance, le développement économique ou la création d'emplois.

Il est évident que la mise en pratique de cette vision implique nécessairement l'organisation économique de l'Etat, notamment celle d'une direction-cerveau de l'administration économique pour donner un support organique à l'impulsion gouvernementale dans l'objectif, la bonne gouvernance de l'économie nationale où l'on peut notamment, raisonner économie budgétaire et évaluer selon les critères de performances. Ce qui contribuera à rendre plus efficace notre politique économique.

Il va sans dire, que les décrets ou les arrêtés de nominations dans les postes supérieurs de l'administration et des collectivités locales doivent être soumis à un système d'évaluation qui devrait être traduit dans des contrats de performance selon des critères d'ordre quantitatifs et qualitatifs en termes d'objectifs/résultats. Et d'une politique rigoureuse afin de rentabiliser les investissements massifs nés des différents plans de relances initiés par l'Etat, voire les subventions doivent devenir rentables. C'est donc ainsi pour améliorer la politique budgétaire et de pouvoir maîtriser les finances publiques définitivement tournée vers l'orthodoxie et l'économie budgétaire moderne notamment l'art de la finance dans les nouveaux enjeux du développement économique. Mais, cet objectif est impossible à atteindre si nous restons dans une politique économique fondée sur la rente des hydrocarbures et avec des lois de finances tactiques ou conjoncturelles au lieu d'être stratégiques. Sinon, notre pays est-il condamné à une économie de rente ? Car nous estimons que le budget d'un Etat est un processus qui doit mobiliser toute l'intelligence. Pourquoi ? Parce que l'économie est la science de la rationalité, des décisions, de régulation et d'une manière générale l'ordre économique et financier. Mais tout cela, exige l'organisation, la compétence et l'expertise, la réflexion et la capacité d'anticipation. Et plus que cela, une lourde responsabilité d'importance nationale dans la mesure où il constitue un instrument de régulation et un outil de gestion qui détermine, si la politique économique d'un pays est-elle efficiente ? C'est là où se manifestent les bases d'une bonne politique de gouvernance économique et budgétaire pour développer les mentalités afin de progresser dans notre démocratie et notre développement durable par l'adhésion et la participation dans le partage des pouvoirs entre les élus, l'administration et la société en

général dans notre développement national futur. C'est donc ainsi, le budget de l'Etat, ne doit pas couler au contribuable ou à la nation plus qu'il ne peut rapporter.

Dans les lignes qui suivent nous essayons d'apporter brièvement quelques éléments et données statistiques sous forme d'éclairage pour se faire une meilleure idée possible sur l'évolution économique et sociale de cinquante ans de gouvernance économique.

Qu'en est-il du développement économique algérien ? En effet, l'économie de l'Algérie était rappelons- le, mise en œuvre dans les années 1967 à 1980, c'est le démarrage de la construction et de l'édification, où l'Algérie vivait au lendemain de son indépendance une situation socio-économique largement dominée par le chômage, la pauvreté et l'analphabétisme.

Elle se devait d'y mettre fin au plus tôt et ceci en engageant des programmes économiques afin de consolider l'indépendance politique par la mise en œuvre des plans de développement : triennal 1967-1969 et quadriennaux 1970-1973 / 1974-1977 et enfin, la valorisation des hydrocarbures par le plan VALHYD pour développer une industrie pétrolière et gazière.

Au total 248 milliards de dinars soit au taux de change à cette période 1dollar pour 4DA environ 62milliards de dollars dont plus de 110 milliards de dinars sont consacrés au secteur des hydrocarbures pour développer une industrie et une économie pétrolière et un peu plus de 120 milliards de dinars au secteur de l'industrie qui ont donné naissance à la construction d'une forte base industrielle qui vise à jeter les fondements d'une intégration économique, d'une économie nationale indépendante et d'une société de progrès. D' où en effet, un nombre impressionnant d'entreprises économiques, commerciales et bancaires locales et nationales qui voient le jour et leur rôle s'agrandir jusqu'à les compter par millier avec notamment la multiplication de leurs usines, de leurs agences ou unités, leur réseau de distribution et de leurs bureaux d'études.

A titre d'exemple, SONATRACH avec 120 000 travailleurs et son organisation qui couvre toutes les activités de la pétrochimie est devenue un Etat dans l'Etat et bien d'autres entreprises géantes : SONACOME, SNS SIDER, SONELEC, SONELGAZ, SONATIBA, DNC, SNLB, SNMETAL, SNMC, SNIC, SONIC, SONATRAM, SONAREM, SONITEX, SAIDAL-ENAPHARM, ENMTP, CNAN, CIRTA fabrication tracteurs- moissonneuses batteuses, BCL fabrication des pièces industrielles, BATIMITAL, SNTA, OFLA etc. Ces dernières ont joué un rôle-clé dans la création d'emplois, la formation, centres médico-sociaux(CMS) et l'évolution du niveau du développement économique. Ainsi, Parallèlement le pays s'engage dans la réalisation de vastes programmes dit spéciaux de développement qui devait restaurer l'équilibre régional entre les régions du pays, auxquels il faut ajouter le plan COMEDOR qui devait restructurer et moderniser la capitale , voire la projection d'une nouvelle capitale politique dont le choix était porté sur boughzoul.

Il apparaît au rythme de cette première phase de l'Algérie indépendante la naissance d'une industrie nationale à la faveur de la nationalisation des hydrocarbures intervenue en 1971, un outil indispensable pour la souveraineté nationale et pour lutter contre le sous-développement .On peut en rappeler ici, essentiellement, entre autres , la réalisation de grands ensembles industriels et technologiques dans toutes les branches d'activités: énergie et pétrochimie, industrie agroalimentaires et pêches, mines, hydraulique dont les barrages de BENHAROUN-ABADLA parmi les importants en Afrique , biens d'équipements, chimie et pharmacie

,électronique, télécommunications et informatique, voies ferrées et moyens de transport ferroviaires et maritimes ,presse, imprimerie et audio-visuelle(nationale et régionale), textiles, cuirs, et chaussures, ameublement, construction ,industries diverses, une agriculture rénovée et organisée en grandes exploitations agricoles (domaines autogérés), zones touristiques dont plusieurs hôtels de classe mondiale, de stations thermales modernes et un complexe thalassothérapie l'unique en Afrique, la route transsaharienne de l'unité africaine, du barrage vert, à l'instar d'autres grandes réalisations socioculturelles et sportives, d'éducation et scientifiques(écoles, lycées, instituts, centres de recherches, de formation, hôpitaux, logements sociaux , villages agricoles...).

Ces grandes réalisations ont fait place à une stratégie industrielle révolutionnaire grâce à une politique d'équilibre régionale par la mise en œuvre de programmes spéciaux de développement qui a permis de mettre fin aux disparités entre les régions. Faut-il rappeler au passage, que des réunions du gouvernement se tenaient au niveau des régions dont notamment : les Aurès, le Titteri, l'Oasis, la Saoura, la Kabylie... Plus important encore, une politique géostratégique internationale de leadership qui a conquis les espaces géopolitiques dont notamment le monde arabe, l'Afrique et le tiers monde. Ainsi de plusieurs évènements très importants dans l'histoire du monde, à titre indicatif(le discours historique prononcé par le président HOUARI Boumediene à l'assemblée générale extraordinaire de L'ONU sur les matières premières, le sommet de L'OPEP, la présidence de l'ONU assurée par l'Algérie, la conférence des pays non alignés, le dialogue Nord-Sud) donnent l'exemple aux pays en voie de développement. Nous notons un effort réel de développement économique au regard de toutes ces réalisations historiques, et quoi qu'on dise, l' Algérie peut s' enorgueillir de posséder aujourd'hui une agriculture mise en valeur en moyens d'équipement et d'irrigation et un parc industriel où l'Algérie dispose de potentialités en matière d'exportation et composé de diverses technologies notamment allemande, française voire américaine, concernant l'énergie et la pétrochimie qui demeure encore d'actualité et l'architecture du développement économique algérien ,voire parmi les plus importants d'Afrique notamment. Le fleuron de l'économie nationale et son rôle dans le développement du pays est prépondérant sachant qu' il possède encore une capacité d'ajustement pour restructurer l'économie nationale et pouvoir susciter un apport technologique de valorisation notamment composé des 'industries lourdes, légères et des terres les plus fertiles implantées à travers les quarante-huit wilayas du pays qui revêt aujourd'hui une importance stratégique dans le cadre de l'équilibre régional et du développement local. C'était l'alternative qui devait être assumée et partagée par les différents gouvernements passés pour mettre en place les conditions de mise en valeur de cet important potentiel industriel et agricole et ,par conséquent de promouvoir des compétences. L'Algérie est un grand pays vaste et riche en potentialités et a besoin aujourd'hui, de grands hommes de profils à valeur H, c'est-à-dire des cerveaux et des bras dans tous les rouages de l'économie nationale, visant notamment à construire une économie nationale forte qui envisage d'atteindre le niveau de développement de l'Espagne pour l'horizon1990. Effectivement, la part consacrée à l'investissement industriel était autour de 45% du produit intérieur brut(PIB) et plus de 50% du total investissement au moment où le pétrole valait sur les marchés mondiaux moins de 10 dollars le baril , la part de la production industrielle annuelle était autour de 18 à 25 % du PIB , la part générée en croissance annuelle était de plus de 10%, une agriculture rénovée où l'Algérie arriverait à produire la totalité de ses besoins en céréales, en légumes et fruits et à même exporter l'excédent, alors qu'aujourd'hui l'Algérie figure parmi les gros importateurs , l'épargne nationale publique /privée était en moyenne de 40% du PIB , la stabilité du taux de change DA/DOLLAR avec un cours de change fluctuant entre 4DA et 5DA pour 1dollar. Ces performances étaient parmi des plus fortes dans le tiers monde, un

acquis, porteur de grandes perspectives socioéconomiques et de grande portée pour intégrer le monde industriel

Au milieu des années 1980 sous le couvert de la restructuration organique du secteur public économique et la suppression du ministère du plan, alors que la planification est considérée comme une nécessité stratégique pour la politique économique du pays à moyen et long termes, l'évolution du niveau de développement de l'économie nationale se trouvait radicalement inversée à savoir plus ouverte sur l'importation et la rente pétrolière. Pour rappel, cela a commencé au milieu des années 1980 par le fameux programme anti pénurie(PAP), et ce, afin, de concrétiser pleinement le slogan «pour une vie meilleure ».

Et puis vint l'avènement de milliers d'importateurs sur la base d'un simple registre du commerce aux dépens des règles du jeu de l'économie de marché, ce qui a exclu toute perspective de développement de l'économie des entreprises .Les administrateurs qu'on désigne au sein des conseils d'administration doivent mettre de l'ordre et s' occuper sérieusement de la vie économique et mieux s'impliquer dans les nouveaux enjeux du développement économique de leur entreprise en tant que véritable lieu de création des richesses, de technologies et d'emplois. En somme, il y a décidément une nécessité de réforme de l'entreprise adaptée à l'économie mondiale. C'est dire la nécessité pour nos gouvernants de revoir notre système économique, financier et budgétaire notamment. Exemple : comment se fait-il notre système en question n'ait pas fonctionné notamment réagir favorablement par une politique sociale qui favorise l'actionnariat des salariés et du grand public dans les entreprises ou dans l'achat de bons obligataires trésor voire encore l'épargne à taux préférentiels avec notamment les dernières augmentations et rappels des salaires où notamment nos banques et la bourse des valeurs avaient un rôle à jouer pour résorber ou à capter les liquidités au lieu qu'elles soient orientées vers les circuits des consommations qui alimentent forcément l'inflation qui constitue en fait la maladie du cancer de l'économie d'un pays. Sans oublier aussi des rentrées supplémentaires en devises provenant de notre émigration qui devraient se situer annuellement à environ deux à trois milliard d'euros. Cela, signifie qu'on n'est pas encore dans une économie de marché au sens plein du terme.

Sinon où allons-nous dans la présente situation économique où nos ressources financières en devises ne représentent que 2% hors rente hydrocarbures, la production nationale que 5% du PIB, nos importations avec un peu plus de 75% de nos besoins ? et les subventions budgétées et les subventions indirectes (non budgétées) le taux atteindrait 30% du PIB. Cela, résume d'une part, que l'économie nationale reste fortement dépendante à l'égard de la rente pétrolière et du commerce extérieur. D'autre part, c'est tout l'échec de notre système de management et de gouvernance économique. Pour cela, nous sommes contraint à adopter une stratégie du changement en s'appuyant sur les élites tant au niveau local qu'au niveau national, que nous estimons c'est l'avenir économique de l'Algérie notamment, de mettre en œuvre la bataille industrielle que nous l'avons perdue au début des années 1980. C'est l'une des priorités à prendre en charge par le nouveau gouvernement.

\* Financier et auteur de deux ouvrages sur la comptabilité des sociétés et gouvernance des entreprises\*

Support	EL WATAN	Date	02 Avril 2013
Titre	<b>Téléphonie mobile</b> <b>Altimo veut acquérir Orascom</b>		

*Le milliardaire russe Mikhaïl Fridman a émis le vœu d'acheter l'ensemble des actions d'Orascom Telecom Holding, l'opérateur de téléphonie mobile égyptien appartenant au géant russe des télécoms Vimpelcom, a rapporté hier l'agence Bloomberg.*

**A**ltimo, filiale basée à Chypre du groupe Alfa Group, propriété de Mikhaïl Fridman, a fait une offre de 0,70 dollar par action pour l'ensemble des actions d'Orascom Telecom (5,245 milliards), a souligné avant-hier l'Autorité égyptienne de surveillance financière, valorisant ainsi la société égyptienne à environ 3,67 milliards de dollars. «Les autorités sont en train d'étudier l'offre annoncée», a ajouté l'Autorité de régulation. Altimo détient environ 47,9% dans le capital de Vimpelcom, qui, à son tour, détient environ 51,7% dans le capital d'Orascom. L'opérateur égyptien a des actifs en Algérie, au Canada, en République centrafricaine, au Pakistan, au Bangladesh, au Burundi et au Zimbabwe.

Contacté par Bloomberg, Bobby Leach, porte-parole de Vimpelcom, dont le siège est basé à Amsterdam, a estimé que son groupe n'a pas l'intention de vendre ses actions (51,9%) à Altimo. Le groupe Alfa a déjà renfloué ses caisses après avoir obtenu 14 milliards de dollars dans la vente de son activité pétrolière dans la coentreprise pétrolière russo-britannique TNK-BP, détenue à 50% par BP et à 50% par le consortium russe Alfa Access Renova, regroupant Fridman et d'autres milliardaires.

Mikhaïl Fridman, 48 ans, contrôle le conglomérat Alfa, dont les activités vont du pétrole à la finance en passant par les télécoms. Sa fortune, estimée en avril dernier à 13,4 milliards de dollars, passera grâce à son retrait de TNK-BP à 15,5 milliards, d'après le magazine Forbes.

Cette intrusion du milliardaire russe intervient au moment où le russe Vimpelcom et le gouvernement algérien sont en bonne voie afin régler leur différend à propos de la vente d'Orascom Telecom Algérie, qui exploite la marque commerciale Djezzy.

Le gouvernement avait fait valoir son droit de préemption, avant de parvenir avec Vimpelcom à la décision de négocier une prise de participation majoritaire dans Djezzy au profit de l'Etat algérien.

On annonce aussi la levée de l'interdiction de transfert de dividendes qui l'empêche jusque-là d'importer les équipements nécessaires au développement de ses activités. Pour l'heure, les autorités algériennes n'ont pas réagi à ces nouvelles informations.

H. L.



Support	Liberté	Date	03 Avril 2013
Titre	<b>Internet en Algérie Loin des standards internationaux</b>		

*La connexion internet en Algérie reste catastrophique. L'Algérien peine à se connecter et à naviguer convenablement. Que ce soit une connexion à domicile ou sur le lieu de travail, il est très rare de bénéficier d'une bonne connexion.*



**C**oupures, incidents, lenteurs, le réseau est loin de satisfaire le commun des citoyens et certains n'hésitent pas à affirmer que nous n'avons pas d'internet en Algérie. Le débit proposé aux Algériens reste encore faible. 82,7% d'internautes bénéficient d'une connexion ADSL, soit du haut débit, mais il n'y a pas de quoi de s'enthousiasmer, puisque la moyenne des modems ne dépasse pas le 1 Mo. En encore ils ne sont que 34,7% à atteindre ce débit, et 30,9% à bénéficier d'un débit de 512 kbits/seconde.

Les différents usagers auxquels nous nous sommes adressés confirment ce constat. Pour Hamid, enseignant, il y a aucune différence, à part le prix, entre une connexion 512 et 1 méga. "J'avais pris une connexion à 1 méga croyant que cela offrait un meilleur débit. Mais après je l'ai regrettait. Je n'avais pas mieux que ceux qui avaient celle à 512", déplore-t-il. En plus de la médiocrité du débit, les usagers pointe du doigt les prestations de service d'Algérie Télécom. Hamid précise qu'il est vain de vouloir faire des réclamations. "Joindre le numéro 100, censé répondre aux doléances, relève du miracle", explique-t-il.

Un autre usager d'insurge contre le fait de payer la facture même quand le service n'est pas fourni. Il souligne : "Il m'est arrivé de rester toute une semaine sans connexion. Mais quand je l'ai signalé au moment de payer ma facture, le préposé au guichet m'a signifié que rien n'est prévu dans ces cas-là. Par contre, la coupure pour n'ont payement se fait automatiquement. Pour couper, l'automatisme existe». La connexion internet haut débit est encore loin de ce qu'elle devrait être. L'Algérie en dépit de tous les efforts consentis pour le développement du secteur reste loin des standards internationaux en matière d'accès aux TIC, d'une manière générale. L'accès à la téléphonie fixe, primordial pour l'accès à internet, est toujours problématique pour celui qui n'a pas de ligne. L'opérateur historique Algérie Télécom peine à satisfaire la demande des Algériens en matière de téléphonie fixe. De nombreux quartiers de la capitale ne sont pas reliés au réseau fixe. Dans les petites villes et les campagnes, la situation est catastrophique : Algérie Télécom y est quasiment absente. Seuls les opérateurs mobiles permettent à la population de rester en contact avec le monde extérieur. Ces exclus de

la téléphonie fixe se rabattent souvent sur les clés internet proposées par les opérateurs téléphoniques mobiles. Là aussi la déception est grande. La qualité laisse à désirer. Pour un ingénieur en télécommunication, ces clés ne peuvent offrir un meilleur service. “Quel que soit l’opérateur, la clé n’est qu’un récepteur qui utilise un réseau 2G”, explique-t-il. Selon lui, seul façon d’améliorer le débit et la vitesse de la connexion est de passer à un réseau 3G. En somme, ce qui ralentit sensiblement le développement des TIC en Algérie reste, indéniablement, le déploiement de la téléphonie de 3e génération (3G). Pourtant cette technologie est devenue obsolète ailleurs dans le monde puisqu’on parle, actuellement, de la 4 G et de LTE. De nombreux spécialistes regrettent le fait de n’être pas passé directement à la 4G.

Selon l’un d’eux, cela aurait fait l’économie d’un double investissement pour les opérateurs et cela aurait aussi permis de profiter des avantages de la 4G, à savoir la stabilité dans le débit, ce que n’offre pas la 3G. Le retard pris dans le lancement de cette nouvelle technologie risque de compromettre même les efforts et les quelques avancées enregistrées jusque-là dans le secteur, jugent ce spécialiste. L’évolution continue et vertigineuse des TIC dans le monde fait que ce retard persistera encore.

Saïd SMATI

Support	Liberté	Date	03 Avril 2013
Titre	<b>Algérie Télécom Constantine La nouvelle technologie MSAN enfin disponible</b>		

*Depuis le lancement de ce projet en septembre 2012, 17 000 clients ont déjà bénéficié de cette technologie.*



**D**'ici la fin du mois de juin prochain, les 25 000 abonnés à l'ADSL de la ville de Constantine bénéficieront de la dernière technologie, à savoir multiservice acces node (MSAN)", a déclaré M. Bouchemel, directeur d'Algérie Télécom de la wilaya de Constantine. Tout en ajoutant que cette opération entre dans le cadre d'un important programme de modernisation du réseau de l'ADSL dans la capitale de l'Est. Depuis le lancement de ce projet en septembre 2012, 17 000 clients ont déjà bénéficié de cette technologie. "L'intérêt du système MSAN consiste à rapprocher, au maximum, les équipements du client. Plus l'équipement est proche de l'abonné, meilleure est la qualité des prestations", explique notre interlocuteur. La mise en place de ce plan de modernisation, réparti sur tout le territoire de la wilaya de Constantine, devrait éliminer totalement les problèmes des dérangements téléphoniques et de déconnexion itératifs.

La technologie MSAN constitue le départ réel vers la généralisation et la disponibilité du haut et du très haut débit pour le citoyen, a ajouté le directeur de l'entreprise, relevant que son entrée vise à concrétiser la dernière étape du processus de modernisation du réseau de télécommunication d'Algérie Télécom. "Grâce à ce réseau et à partir de leurs simples lignes téléphoniques leur permettant un usage du téléphone, les clients d'Algérie Télécom bénéficieront de la réception de chaînes de télévision sans avoir recours à une antenne parabolique et l'utilisation en même temps de système internet à haut débit", a expliqué M. Bouchemal.

En outre, ce programme de modernisation des lignes téléphoniques permet aussi la lutte contre les vols répétitifs de câbles, nous a confié le directeur de cet opérateur. "Il s'agit de remplacer tous les câbles de réseau par la fibre optique", explique-t-il. L'opérateur public des télécommunications a subi de lourdes pertes, à cause de la progression fulgurante des vols de

câbles téléphoniques. Le préjudice a été estimé à près de 11 milliards de centimes durant la période allant de juin 2011 à décembre 2012.

Le vol de ces câbles prospère à Constantine, et ce préjudice financier et technique est énorme pour Algérie Télécom et pour ses abonnés, à savoir les commerçants, les multiservices, les sociétés et autres activités professionnelles pour qui une ligne de téléphone et la connexion internet sont indispensables, sans compter les particuliers qui subissent régulièrement des coupures téléphoniques.

*Houda CHIED*

Support	LIBERTE	Date	03 Avril 2013
Titre	<b>Dossier 3G dans la téléphonie mobile L'ARPT en attente d'être saisie officiellement</b>		

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) est en attente d'être saisie officiellement par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication sur le dossier de la téléphonie mobile de troisième génération (3G), aux fins de consultation, a indiqué mardi un communiqué. "Il reste maintenant, aux fins de respecter la procédure écrite et formelle édictée par les textes de loi (loi 2000-03 du 5 août 2000 fixant les règles relatives à la poste et aux télécommunications et décret 01-124 du 9 mai 2001 relatif à la procédure applicable à l'octroi de licences de télécommunications), à poursuivre le processus qui consiste à ce que l'ARPT soit saisie officiellement aux fins de consultation, par le ministre en charge des télécommunications conformément aux textes sus-évoqués, du projet définitif de dossier d'appel à la concurrence", a précisé la même source. "Celle-ci (ARPT) émettra un avis écrit qu'elle communiquera au ministre, lequel décidera de la mouture définitive du dossier. Il le transmettra ensuite à l'ARPT qui lancera officiellement l'appel à la concurrence", a-t-on ajouté. La loi 2000-03 du 5 août 2000 et le décret 01-124 du 9 mai 2001 édictent que l'attribution de licences est précédée d'un appel à la concurrence décidé par le ministre en charge des télécommunications et diligencé par l'Autorité de régulation, rappelle l'ARPT.

"L'Autorité de régulation lance, alors, officiellement pour le compte du gouvernement l'appel d'offres, qui, au travers d'un calendrier précis qu'elle décide, aboutit au choix du ou des candidats", ajoute le communiqué. L'ARPT indique, en outre, que les travaux menés jusqu'ici sur le dossier 3G "l'ont été dans le cadre d'un groupe de travail mixte informel MPTIC/ARPT au sein duquel les propositions émanant de chacune des parties ont été discutées". L'Autorité de régulation souligne, par ailleurs, que la téléphonie mobile 3G "suscite un engouement et une impatience compréhensibles dans le public" et "c'est pourquoi l'ARPT, dans un souci de mieux informer le public sur ce dossier, a exprimé son souhait d'apporter quelques précisions et éléments à même d'éclairer tout un chacun sur la procédure à laquelle doit obéir tout processus d'attribution de licences, et ce, y compris celui de la téléphonie mobile de 3e génération".

Le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication avait indiqué, samedi dernier, que le dossier technique relatif au lancement du processus d'exploitation, par les opérateurs de la téléphonie mobile, de la licence 3G est finalisé. Contacté par l'APS, le conseiller du ministre, Zoheir Meziane, avait confirmé l'information, précisant que le choix de la bande de fréquences nécessaire à cette technologie "a également été fait".

Rédaction National

Support	EL MOUDJAHID	Date	04 Avril 2013
Titre	<b>Technologies de l'Information et de la communication : En 2014, le mobile va détrôner l'ordinateur</b>		

*L'expert et consultant en technologies de l'information et de la communication, M. Younès Grar, a expliqué que « si on concentre sur le marché algérien, on se rend compte que le constat est encore plus parlant : 37 millions d'abonnés mobiles, contre 1 million d'abonnés ADSL, en clair la révolution numérique algérienne sera numérique.»*



**L'**expert et consultant en technologies de l'information et de la communication, M. Younès Grar, a expliqué que « si on concentre sur le marché algérien, on se rend compte que le constat est encore plus parlant : 37 millions d'abonnés mobiles, contre 1 million d'abonnés ADSL, en clair la révolution numérique algérienne sera numérique.»

« D'ici 2014, il y aura plus de connexion à internet depuis les téléphones mobiles, que depuis les ordinateurs ». C'est ce qu'a déclaré hier à Alger, l'expert et consultant en technologies de l'information et de la communication, M. Younès Grar, lors de la tenue de la 40e session de formation du Club de presse de Nedjma, sur le thème « Les Technologies et Usages Mobiles ».

M. Grar a expliqué que « si on se concentre sur le marché algérien, on se rend compte que le constat est encore plus parlant : 37 millions d'abonnés mobiles, contre 1 million d'abonnés ADSL, en clair, la révolution numérique algérienne sera numérique.» Et d'ajouter : « D'abord, tout le monde a un mobile dans sa poche, que ce soit pour une marque, une société ou une institution et c'est en fait, le degré ultime de la proximité client.» Selon le formateur, 86% des mobi-nautes utilisent leur téléphone devant la télévision, à l'exemple des Américaines qui passent en moyenne chaque jour 2,7 heures sur les réseaux sociaux, soit deux fois plus que le temps passé à manger et 1/3 à dormir. 91% des accès à l'internet mobile se font pour se connecter aux réseaux sociaux alors que le ratio sur un ordinateur est de 79%. 1/3 des utilisateurs de Facebook utilisent son service mobile, ce qui représente plus de 600 millions de mobi-nautes.

Sur les 150 millions d'utilisateurs de Twitter, la moitié y accède depuis un téléphone portable. 200 millions de vidéos YouTube sont vues chaque jour depuis un Smartphone. Les femmes âgées entre 35 et 54 ans sont les plus actives sur les réseaux sociaux depuis un Smartphone.

Les principaux usages du téléphone portable sont de 61% pour les jeux, 55% météo, 50% pour les Maps et recherches, 49% de réseaux sociaux, 42% de musique, 36% infos, 33% divertissement, 25% restauration et 21% de vidéos.

Il a expliqué que « la faiblesse des coûts de déploiement des réseaux mobiles en fait le canal d'accès privilégié aux contenus et aux services en ligne.

Poursuivant son exposé, le formateur a expliqué l'intérêt accru pour le mobile entre autres, par son accessibilité et les possibilités qu'il offre aux entreprises pour se rapprocher de leur clientèle. Il a souligné à titre d'exemple le rôle prépondérant du téléphone mobile dans la lutte contre la pauvreté, l'isolement et même le désenclavement, puisqu'il offre la possibilité, d'accès à l'information aux écoles situées dans les zones pauvres et enclavées, et ce grâce aux technologies 3G et 4G qui seront lancées incessamment.

Dans la dernière partie de sa présentation, l'expert a cité d'autres exemples des différents services que permet le téléphone mobile à l'instar de la géolocalisation, l'accès à diverses informations pratiques et aux services dédiés aux étudiants.

Pour rappel, cette 40e session de formation s'inscrit dans le cadre du programme de formations dispensées par Nedjma depuis la création de son Club de presse. A ce jour, 44 sessions de formation ont été assurées, dont 40 à Alger et quatre dans différentes régions du pays, pour les correspondants locaux.

Wassila Benhamed

## FINANCEMENT

Support	EL MOUDJAHID	Date	31 Mars 2013
Titre	<b>BANCARISATION DES TRANSACTIONS : La solution au sein de l'économie réelle</b>		

*Le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci, a lancé la semaine dernière un appel pour réduire le recours au cash et au liquide comme moyen de paiements des transactions dans le commerce de détail et de gros et dans le domaine de l'immobilier et du foncier.*

L'usage du chèque et de la carte bancaire reste encore faible malgré la diversification du paysage bancaire et des instruments de paiements disponibles sur le marché. Beaucoup d'efforts reste à faire pour rendre incontournable le recours aux moyens de paiements bancaires et notamment scripturaux tant au niveau du comportement des acteurs de la demande c'est-à-dire les acheteurs et autres consommateurs que celui des acteurs de l'offre de biens et services à savoir commerçants, producteurs, distributeurs, grossistes, entreprises, etc..

Bien entendu, la sensibilisation, c'est bien, nul doute là-dessus, car elle est nécessaire, utile pour la pédagogie des uns et des autres, autant du côté de l'offre que de la demande, mais il bien convenir que l'organisation et le contrôle, c'est mieux car plus contraignant et plus structurant des comportements économiques et commerciaux au sein du marché. Le fait que le système de télé compensation mis en place en 2006 par les autorités monétaires soit utilisé à hauteur de 10 % de ses capacités illustre parfaitement l'ampleur du marché informel et des transactions qui s'y déroulent sans le recours au système bancaire mis hors-jeu ou off side par des marchés non encadrés et non contrôlés en amont et en aval. Ce n'est pas un hasard, si le niveau des encaisses détenues par Algérie Poste est élevé et représente 50 milliards de dinars pour janvier et février 2013 auxquels il faut ajouter près de 197 milliards de dinars détenus par les succursales de la Banque d'Algérie soit l'équivalent de 36 jours ouvrables de demande.

Pourquoi les instruments de paiements bancaires ne sont pas utilisés pour les transactions courantes des citoyens et des opérateurs ? La première raison est inhérente au fait que les filières et segments qui composent les différents marchés ne sont pas encadrés et les possibilités de fraude et d'évasion fiscale sont multiples, cela favorise par conséquent l'informel et l'usage indétectable du paiement en cash. Il faut rappeler au cas où l'on oublie que la traçabilité bancaire constitue une des bases de la transparence fiscale et donc le moyen de calculer l'assiette fiscale servant aux prélèvements des obligations fiscales.

Combien de fois entendez-vous un commerçant dire qu'étant obligé le plus souvent d'acheter et de s'approvisionner sans facture ni payer en monnaie scripturale, il ne peut vendre à son tour l'aide de facture et encore moins à l'aide de moyens de paiements bancaires, traçables et transparents, il dit toujours qu'il n'a pas vocation à être la variable d'ajustement d'un opérateur en amont qui lui vend sans facture et avec du cash. Et c'est ainsi de suite que la «chaîne d'opérateurs» arrive au consommateur final qui lui n'a pas encore le choix et donc se



plie à la volonté des acteurs de l'offre dans la mesure où son marché et son économie ne sont pas encore passées de la pénurie de produit à la pénurie de client.

Si, en plus, le marché offre la possibilité de disposer de billet de 2.000 DA dont la coupure représente plus d'un quart des billets en circulation, il est aisé de comprendre que les liquidités, au lieu de converger vers le système bancaire, cœur gordien des marchés sous d'autres cieux, s'en éloignent aisément avec un confort de conservation et de mobilité fort appréciables et finissent par alimenter toutes les formes de spéculations et d'enrichissements sans cause voire des activités dangereuses pour la société et la sécurité de notre pays.

Cette situation a pénalisé les porteurs de projet et les investisseurs désireux de créer des richesses et des emplois, le temps de mettre un terme à ces pratiques qui minent la santé économique et sociale dans le pays et ses régions.

Certes le système bancaire a un rôle à jouer dans la bancarisation des transactions mais il ne faut pas se leurrer ou jouer au naïf, le cœur de la solution se trouve bien au niveau de l'économie réelle pour laquelle de profondes réformes d'organisation, de fonctionnement et de régulation restent à faire afin que la banque retrouve sa place centrale dans les relations entre offre et demande, entre consommateurs et producteurs de biens et services dans un marché à la fois performant et citoyen.

Yacine Ould Moussa

Support	LE FINANCIER	Date	31 Mars 2013
Titre	<b>FGAR : Plus de 5 milliards de DA pour la garantie des crédits à la PME</b>		

**L**e montant des garanties destinées pour la couverture des crédits bancaires octroyés aux petites et moyennes entreprises (PME), par le Fonds de garantie des crédits bancaires (FGAR), à l'échelle nationale, s'élève à plus de 5 milliards de dinars, a indiqué le directeur général du FGAR. «Ce montant déboursé, depuis la création du FGAR a profité à plus de 800 projets dont les investissements ont dépassé, au total, 17 milliards de dinars», a précisé M. Hamidi Abdelhalim, en marge d'une journée de sensibilisation sur «la bourse du partenariat», organisée par l'Agence nationale du développement des investissements (ANDI).

Les petites et moyennes entreprises (PME), bénéficiaires de la garantie des crédits d'investissement relèvent de plusieurs créneaux, dont 60 pour cent actives dans le domaine de l'agroalimentaire, suivi par les secteurs des travaux publics et du transport. «Cette garantie, dont la valeur varie entre 10 et 80% du montant des crédits bancaires contractés, avec un plafonnement à 50 millions de Da, vise à changer le comportement des banques commerciales recourant à l'usage des hypothèques pour garantir les crédits qu'elles octroient», a expliqué ce responsable.

Depuis sa mise en exploitation en 2004, le FGAR a procédé, dans le cadre de son rapprochement de ses prestations, à l'ouverture, en mars 2011, de directions régionales à Oran et Annaba, alors qu'une structure similaire a été implantée, récemment, à Ouargla, a relevé le responsable de ce Fonds. Durant cette rencontre à laquelle ont pris part des opérateurs économiques, des financiers et autres partenaires de l'acte d'investissement, l'accent a été mis sur l'importance de «la bourse du partenariat», qui permet de mettre en place une base de données par l'Agence nationale du développement de l'investissement, contenant toutes les offres de partenariat pouvant émaner aussi bien d'investisseurs nationaux que de partenaires étrangers. Selon l'ANDI, il a été enregistré, depuis le lancement de cette opération en 2011, de 143 projets, dont 13 investissements étrangers, en quête de partenaires algériens.

Nacer H.

Support	EL MOUDJAHID	Date	04 Avril 2013
Titre	<b>Réforme budgétaire : L'Etat compte rationaliser ses dépenses</b>		

*Répartition rationnelle des dotations financières entre les secteurs d'activités, plafonnement des dépenses selon les capacités de financement de l'Etat, une gestion rigoureuse des investissements publics, tels sont, entre autres, les principaux objectifs visés à travers la réforme budgétaire qui sera mise en route dès 2015.*



**R**épartition rationnelle des dotations financières entre les secteurs d'activités, plafonnement des dépenses selon les capacités de financement de l'Etat, une gestion rigoureuse des investissements publics, tels sont, entre autres, les principaux objectifs visés à travers la réforme budgétaire qui sera mise en route dès 2015.

Il s'agira de «passer d'un budget de moyens à un budget de réalisations» soit de «résultats» à travers la mise en place de critères de performances et de priorités de secteurs d'activités par rapport à d'autres». La finalité recherchée consistera à aller vers une meilleure «maîtrise du budget et un élargissement de l'assiette fiscale pour couvrir d'avantage les dépenses de fonctionnement». Aussi, la loi de finances pour 2014 sera soumise à l'instrument d'évaluation des mesures par le biais de simulations, un outil récent mis en place depuis deux années et finalisé en 2010 avec le concours d'experts nationaux et étrangers.

Le directeur général de la prévision et des politiques (DGPP) au niveau du ministère des Finances qui a animé, hier, une conférence de presse sur le thème de «l'évaluation comme outil d'encadrement des politiques publiques» a également fait part de deux réflexions en cours au niveau du département concerné sur les questions des transferts sociaux et les salaires. En fait, indiquera M. Sidi Mohamed Ferhane, cette concertation est orientée dans le sens d'un « ciblage de la subvention destinée aux produits de base du fait que ces derniers profitent beaucoup plus aux riches, et que les produits subventionnés font l'objet de fuite vers des pays limitrophes» qui bénéficient, indirectement du soutien de l'Etat sachant, que l'Etat a dégagé en 2011, une enveloppe de 200 milliards de dinars à ce chapitre, une moyenne qui sera maintenue. Pour les salaires, le niveau des transferts est estimé «très important» et ne peut être continuellement être soutenu par l'Etat. Il s'agira, ainsi «d'indexer les salaires sur des paramètres mesurables dont la productivité et l'inflation» dira le conférencier. Il est important

de «maîtriser cette rubrique qui est de surcroît incompressible» notera l'intervenant. La réforme engage également la DGPP à travers le CDMT (cadre de dépense à moyen terme), un instrument de programmation, de planification et de budgétisation triennale de la dépense publique.

Le projet scindé en quatre étapes est conçu pour préserver la cohérence «entre les objectifs stratégiques retenus dans le cadre de la programmation budgétaire et le budget de l'Etat pour une année donnée». La DGPP qui est une structure chargée du cadrage macroéconomique et financier des lois de finances créée en 1971 et dont les missions ont été élargies en 2007 pour prendre en charge, en sus de la prévision et de la gestion des statistiques des finances publiques, la conception des politiques budgétaires et fiscales. Son plan de charge prévoit une mission de premier ordre qui consiste en l'évaluation des impacts des mesures budgétaires et fiscale ce qui suppose un suivi de la conjoncture interne et à l'international, et une référence à des éléments de cadrage qui sont des prévisions endogènes et exogènes liés aux cours du pétrole «Sahara Blend», des matières premières, des produits de base essentiellement importés par l'Algérie ainsi qu'aux valeurs boursières et aux taux d'inflation, des flux des échanges, la croissance économique et la consommation finale et l'investissement et au taux de changes des principales devises. Des indicateurs qui permettent d'opérer des simulations d'impacts sur les politiques publiques du pays.

Une démarche qui sera introduite dès cette année, l'instrument étant récent. Un instrument qui permettra, ajoutera le conférencier, une meilleure évaluation des projets sur la base d'une bonne maturation des études d'autant plus que la défaillance en la matière et la non maîtrise des coûts mènent inéluctablement à une réévaluation récurrente des projets. Il y a lieu de noter que dans le cadre du programme d'appui et de management de l'économie algérienne «AMECO» avec l'UE, la DGPP a bénéficié d'un plan de mise à niveau de sa base de données. Aussi, dans ce sillage, l'Algérie a intégré le système général de diffusion de données (SGDD) du FMI en avril 2009. Il s'agira de s'acheminer vers la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) exigée par le FMI.

D. Akila

## COOPERATION /INTERNATIONAL

Support	HORIZONS	Date	31 Mars 2013
Titre	<b>Habitat Tebboune appelle à accélérer le processus du partenariat algéro-portugais</b>		

*Selon le président du Conseil des chefs d'entreprise France-Algérie de Medef international*

**L**e ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, a souligné, hier, la nécessité d'accélérer le processus du partenariat algéro-portugais dans l'industrie du logement. Lors d'une audience accordée à l'ambassadeur du Portugal, à Alger, Antonio Manuel Pestana de Noronha Gamito, le ministre a souligné « l'impératif pour les sociétés portugaises d'accélérer leur engagement sur le terrain dans le cadre du respect des normes de qualité et des délais de réalisation et du transfert des nouvelles technologies », souligne un communiqué du ministère.

De son côté, l'ambassadeur du Portugal a fait part de la disponibilité de son pays à s'engager dans un partenariat « solide » en vue d'associer les entreprises portugaises les plus compétentes et efficaces à la mise en œuvre des programmes de logements publics et d'équipements d'accompagnement. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du « renforcement du partenariat entre les sociétés mixtes algéro-portugaises », souligne la même source. Quatre sociétés mixtes algéro-portugaises ont été créées, ces derniers mois, conformément à la règle 51/49% du capital. Ces sociétés seront chargées de la réalisation de cités intégrées (75.000 logements) à Annaba, Oran, Constantine et Blida.

APS

Support	LE FINANCIER	Date	3 Avril 2013
Titre	Algérie/la France : Raffarin revient sur les relations économiques		

*L'ancien Premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, a estimé mardi à Paris que les «vents sont assez favorables» pour la coopération économique algéro-française et que de «beaux exemples» de réussite de ce partenariat sont là pour le prouver.*



**L**e L'ancien Premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, a estimé mardi à Paris que les «vents sont assez favorables» pour la coopération économique algéro-française et que de «beaux exemples» de réussite de ce partenariat sont là pour le prouver. «Je suis un témoin de cette coopération. La coopération entre l'Algérie et la France, ça marche», a-t-il lancé lors d'une journée consacrée au partenariat avec l'Algérie, et en présence du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani, de la ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq, et d'une centaine d'opérateurs économiques français et algériens. Le vice-président du Sénat et représentant spécial du président français pour les relations économiques entre les deux pays a appelé les opérateurs algériens et français à «bien préparer» le Forum de partenariat, prévu à Alger les 28 et 29 mai prochain, auquel Mme Bricq prendra part et qui réunira de nombreuses PME et ETI françaises et algériennes.

M. Raffarin a rappelé les nombreux projets en commun entre les deux pays, qualifiant de «beaux exemples de réussite» de la coopération algéro-française les accords conclus dans les domaines de l'automobile, du rail, de l'agroalimentaire et de la santé. «Les vents de cette coopération sont assez favorables et il y a comme une volonté de part et d'autre de la Méditerranée de faciliter les choses», s'est félicité M. Raffarin. Il a salué la création le 10 mars dernier à Alger du Comité national pour l'amélioration de l'environnement des affaires. «Il y a du côté algérien une bonne volonté pour régler un certain nombre de problèmes (...) et la France se doit de faire aussi des efforts pour faciliter les échanges», a-t-il relevé, signalant qu'il y a une «synergie des deux gouvernements qui favorise cette coopération».

Il a par ailleurs souligné dans une déclaration à la presse que la France a un intérêt géopolitique dans sa relation avec l'Algérie. «C'est un pays qui appartient à deux continents, l'Afrique et l'espace méditerranéen. Nous avons beaucoup d'intérêts communs, une langue en partage, une volonté commune de pouvoir avoir des projets dans lesquels tout le monde peut être gagnant», a-t-il dit, en marge de la rencontre sur le partenariat avec l'Algérie.

Nawel A.

Support	EL MOUDJAHID	Date	03 Avril 2013
Titre	<b>L'Algérie et Cuba œuvrent à «renforcer» leur coopération</b>		

**L'**Algérie et Cuba œuvrent à «renforcer davantage» leurs relations d'amitié et de coopération qui sont «historiques et de longue date», a indiqué mardi à Alger la présidente du Groupe parlementaire d'amitié algéro-cubaine à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de Cuba, Kenia Serrano.

«L'Algérie et Cuba ont le même engagement et oeuvrent pour la continuité du renforcement de leurs relations d'amitié et de coopération», a indiqué Mme Serrano au sortir de l'audience que lui a accordée la ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. «Nos relations sont uniques et historiques et remontent au temps de Che Guevara et Fidel Castro, et se poursuivent actuellement avec Raul Castro et le président Abdelaziz Bouteflika», a-t-elle dit, soulignant que les deux pays sont «fiers de la qualité de leurs liens».

«Nos deux pays partagent plusieurs points communs et adoptent les mêmes positions, notamment en ce qui concerne les causes sahraouie et palestinienne», a souligné la présidente de la délégation cubaine qui a effectué récemment une visite dans les camps de réfugiés sahraouis, au cours de laquelle, elle avait rencontré des responsables de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ainsi que des organisations politiques et civiles.

A ce propos, Mme Serrano s'est dite «émerveillée» par la «résistance» dont fait preuve le peuple sahraoui contre l'occupant marocain, mettant en valeur sa «détermination à chercher une solution à cette situation». «Les Sahraouis sont respectueux de la légalité internationale, et à ce titre, Cuba, à l'instar de l'Algérie, soutient et plaide en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui», a-t-elle ajouté.

R.LF



Support	Liberté	Date	03 Avril 2013
Titre	<b>La ministre française du Commerce extérieur l'a annoncé hier à Paris Mise en place d'un comité mixte algéro-français en mai prochain</b>		

*La France apportera son appui à l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à la mise en place d'un accord de libre-échange "complet" et "approfondi" avec l'Union européenne, a déclaré, hier à Paris, la ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq, à l'ouverture d'un atelier consacré au développement "des partenariats avec l'Algérie", organisé par UbiFrance.*



**L**a ministre française, citée par l'APS, a annoncé la mise en place, lors d'un déplacement fin mai prochain à Alger, d'un Comité mixte économique franco-algérien (Comefa) devant regrouper plusieurs ministères concernés côté algérien comme français. "Il s'agira d'un moyen, dans la continuité de l'excellent travail fourni par Jean-Pierre Raffarin, d'évoquer tous les sujets et les perspectives à tracer, comme celles de l'appui que nous pouvons apporter pour l'accession de l'Algérie à l'OMC, la mise en place d'un accord de libre-échange complet et approfondi entre l'UE et l'Algérie", a précisé la ministre française. Cette dernière a rencontré le jour même le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani.

Dans un communiqué, la ministre française du Commerce extérieur a salué les résultats 2012 qui ont permis de dépasser un nouveau record 10,3 milliards d'euros, au niveau des échanges commerciaux entre les deux pays. La France confirme sa place de premier partenaire commercial, avec 6,4 milliards d'euros d'exportations vers l'Algérie en 2012, soit la 3e principale destination mondiale hors OCDE. Pour Nicole Bricq, "ces bons chiffres ne doivent pas nous faire oublier que nous avons assisté entre 2005 et 2011 à une baisse de 40% du nombre de PME françaises travaillant en Algérie. Il faut donc renforcer notre présence et ne pas rester sur nos acquis car la concurrence est de plus en plus rude. Les 28 et 29 mai prochain, en marge du premier Comité mixte franco-algérien, nous réunirons avec Chérif Rahmani et en lien avec UbiFrance, une centaine de PME françaises et algériennes afin que nos communautés d'affaires apprennent à mieux se connaître, échangent entre elles... Il s'agit là d'un engagement de la déclaration d'Alger signée par les deux chefs d'État en décembre dernier.

L'objectif est clair : la France doit rester le premier partenaire commercial de l'Algérie". Au cours de leur entrevue, indique le communiqué, les ministres ont abordé les projets d'investissement en cours par des entreprises françaises en Algérie (la France est le premier investisseur, hors hydrocarbures, sur place). Ils se sont également engagés à ce que les premiers exemples concrets de "Co localisation" d'activités industrielles entre les deux rives de la Méditerranée se développent, à l'image de ce qui se passe dans le secteur automobile, autour de l'implantation de l'usine Renault à Oran. D'autres projets, dans les domaines de la santé, de l'agroalimentaire et de l'aéronautique sont en cours.

M. Rahmani souligne la nécessité de privilégier l'investissement à long terme.

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, pour sa part, a réaffirmé, hier à Paris, l'engagement de l'Algérie à améliorer le climat des affaires pour les investisseurs tant nationaux qu'étrangers. "Nous sommes convaincus que les pays qui ont réussi sont ceux qui ont amélioré leur climat des affaires. Nous voulons le faire parce que cela est aussi important que l'amélioration des infrastructures", a-t-il déclaré. M. Rahmani, rapporte l'APS, a souligné la nécessité de privilégier l'investissement à long terme. "L'acte libre d'investir est un pari sur le futur, se base sur l'anticipation et appelle la certitude et la sécurité", a-t-il dit. L'Algérie, a ajouté le ministre, est "déterminée à garantir la visibilité et l'égard institutionnel à tous les investisseurs, sans discrimination".

Meziane Rabhi

Support	APS	Date	04 Avril 2013
Titre	<b>Algérie-Allemagne : signature d'un protocole de partenariat entre les laboratoires "Novapharm" et "Merck"</b>		

*ALGER - Un protocole de partenariat pour la fabrication de médicaments destinés au traitement du diabète et de l'hypertension artérielle a été signé mercredi à Alger entre le laboratoire algérien "Novapharm" et le groupe pharmaceutique allemand "Merck".*



**L**e protocole de partenariat a été signé par le président directeur général du laboratoire "Novapharm", Yassin Benamara, et par le président des laboratoires "Merck" en Algérie, Karim Bendhaou, en présence de cadres du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, ainsi que de spécialistes de différents établissements sanitaires.

A cette occasion, M. Benamara a affirmé que la production au niveau de cette nouvelle unité spécialisée dans la fabrication de médicaments destinés au traitement du diabète et de l'hypertension artérielle, située à Bousmail (Tipasa), sera lancée au cours du 4ème trimestre 2013. Il a ajouté, dans ce contexte, que le laboratoire "Novapharm" qui était considéré, depuis 2001, importateur exclusif de médicaments des laboratoires "Merck", s'est ensuite spécialisé dans le conditionnement local en 2004, avant de se lancer dans la production, en vertu de nouvelles lois en 2010 et après l'obtention de l'agrément d'investissement local.

Le laboratoire s'est spécialisé, selon son responsable, dans la production de près de 15 types de médicaments secs sous forme de comprimés, notamment les médicaments génériques, insistant sur sa nécessaire contribution aux côtés des producteurs locaux à la couverture de 70 % des besoins nationaux en médicaments à court terme.

Grâce à une capacité de production de 300 millions unités de vente par an destinés au traitement du diabète et de l'hypertension artérielle, l'unité de Bousmail contribuera certainement à augmenter les capacités de production nationale et à réduire le taux d'importation.

Pour sa part, le président des laboratoires "Merck" en Algérie a salué ce partenariat de nature, a-t-il dit, à améliorer la prise en charge des malades et à créer des postes d'emploi, outre le transfert de technologie et de savoir-faire et la formation des différents corps travaillant dans cette nouvelle unité qui emploiera près de 200 travailleurs.

APS

Support	EL MOUDJAHID	Date	04 Avril 2013
Titre	<b>Le patronat français « très impliqué » dans la relation économique entre la France et l'Algérie</b>		

*Selon le président du Conseil des chefs d'entreprise France-Algérie de Medef international*



**L**e patronat français est « très impliqué » dans la relation économique franco-algérienne et continue d'être attaché à travailler avec les partenaires algériens, a affirmé hier à Paris le président du Conseil des chefs d'entreprise France-Algérie de Medef international, Jean-Marie Dauger. « Le Medef est très, très impliqué dans la relation avec l'Algérie. C'est dans son Comité franco-algérien qu'il y a le plus de membres. C'est dire l'attachement que nous avons à travailler avec les partenaires algériens », a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre entre des opérateurs économiques français et algériens, en présence du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani

. M.Dauger a affirmé avoir apprécié la « conviction » avec laquelle le ministre algérien a présenté la politique industrielle du pays. « Le ministre a clairement et avec beaucoup de conviction expliqué quels étaient les objectifs de l'Algérie dans le domaine de l'industrie au sens large, et notamment, la création de filières intégrées », a indiqué le directeur général adjoint de GDF Suez.

Une quarantaine d'entreprises françaises et une dizaine du côté algérien dont celles du Forum des chefs d'entreprises (FCE) ont pris part à cette rencontre au siège Medef.

Publié dans : MEDEF

## **EVENEMENTS**

Support	Liberté	Date	01 Avril 2013
Titre	<b>Un séminaire sera organisé par la CACI le 23 avril Les règles d'origine et les accords préférentiels au menu</b>		

**U**n séminaire sur les règles d'origine et les accords préférentiels sera organisé le 23 avril à Alger par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, a annoncé la Caci sur son portail électronique.

“L'objectif de ce séminaire est d'assurer aux opérateurs économiques activant dans le domaine du commerce extérieur et aux exportateurs notamment, une meilleure compréhension de la notion de règles d'origine et les différentes approches et dispositions permettant la définition de l'origine de leurs produits”, précise la Caci.

Pour rappel, la notion de règles d'origine peut être définie comme la nationalité du produit, et ce, en référence à des principes arrêtés par la législation nationale ou à travers des accords et conventions internationaux, pour déterminer le pays d'où le produit est issu, récolté, extrait ou fabriqué.

Support	El WATAN	Date	01 Avril 2013
Titre	<b>Il sera organisé les 6 et 7 avril à Marseille 1er Sommet des présidents de Parlement des pays de l'UPM</b>		

*Les présidents de Parlement de l'Union pour la Méditerranée tiendront leur premier sommet les 6 et 7 avril dans la ville française de Marseille.*



Une quarantaine de présidents de Parlement de l'Union européenne et des pays méditerranéens, dont le président de l'Assemblée populaire algérienne, se réuniront pour un premier «rassemblement politique de haut niveau de l'Union pour la Méditerranée organisé depuis le sommet de Paris, en 2008». Ce rendez-vous, qui semble redonner vie au mécanisme de l'UPM, se donne pour objectif de réactiver le dialogue politique entre l'UE et la Méditerranée.

«Tout comme la coopération euro-méditerranéenne repose sur trois éléments que sont les moyens financiers, la mobilité et les marchés, autant le dialogue politique doit se construire autour de trois axes : les peuples, les Parlements et la participation.

Pour réussir, la relance du dialogue euro-méditerranéen doit s'articuler autour de la mobilisation de la société civile et des citoyens pour la Méditerranée», soulignent dans un message commun Martin Schulz, président du Parlement européen et président en exercice de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, et André Azoulay, président de la fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures. Cette rencontre aura lieu en marge d'un grand forum regroupant pas moins de 1000 organisations et institutions de la société civile des pays de l'Union pour la Méditerranée organisé par la fondation Anna Lindh dans la même ville de Marseille, et ce, du 4 au 7 avril.

Sous le titre un «Vent de citoyenneté doit souffler en Méditerranée», le message commun signé par Martin Schluz et André Azoulay se veut un appel à une meilleure compréhension et entraide entre les deux rives de la Méditerranée. «La Méditerranée est tiraillée entre le renouveau et la crise. Les nouvelles réalités politiques, sociales et culturelles s'installent avec

difficulté. Du nord au sud, l'attente et l'incertitude sont palpables et aucun cap clair n'est encore tracé», est-il noté dans ce message.

Ce dernier s'interroge aussi sur l'existence d'une volonté politique réelle pour qu'un nouvel élan voie le jour en Méditerranée, dans un contexte de changement de régimes dans des pays de la rive sud de la Méditerranée.

«Une chose est sûre au regard des événements qui ont ébranlé les sociétés de la région : les structures gouvernementales et autres formes traditionnelles d'autorité locale doivent être remises entre les mains des citoyens et avoir pour centre de leurs préoccupations ces mêmes citoyens... Les régimes axés sur le maintien de l'ancien ordre sont voués à l'échec», dit encore le message des deux responsables en ajoutant ce slogan : «Le partenariat méditerranéen doit être pensé pour les citoyens, émaner des citoyens et aboutir aux citoyens.»

Nadjia Bouaricha



Support	L'EXPRESSION	Date	02 Avril 2013
Titre	<b>Un forum d'affaires en avril</b>		

**D**eux Un forum d'affaires algéro-portugais visant à renforcer la coopération et le partenariat bilatéral sera organisé à Alger du 20 au 23 avril prochain par la Chambre de commerce et d'industrie arabo-portugaise, a annoncé jeudi, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci).

Cette mission économique vise à renforcer la coopération entre les représentants des communautés d'affaires des deux pays activant dans les secteurs de l'énergie, l'ingénierie ferroviaire, la pharmaceutique et les communications et systèmes d'information, ainsi que l'agroalimentaire.

Un forum d'affaires sera organisé au siège de la Caci le 21 avril et portera sur une session plénière de mise en relations d'affaires, indique la Caci. L'Algérie est le deuxième plus grand marché du Portugal en Afrique et le 13e à l'échelle mondiale.

Support	Liberté	Date	03 Avril 2013
Titre	<b>FMI-BM : Réunions de printemps du 19 au 21 avril à Washington</b>		

*Les Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale se tiendront du 19 au 21 avril à Washington, ont indiqué ces deux institutions financières internationales.*



**L**es Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale se tiendront du 19 au 21 avril à Washington, ont indiqué ces deux institutions financières internationales. Comme chaque année, ces réunions des deux institutions de Bretton Woods rassembleront les ministres de Finances et les gouverneurs des banques centrales des 188 pays membres, ainsi que des représentants du secteur privé, du milieu universitaire et de la société civile. Le temps fort de ce rassemblement mondial du monde de la finance est constitué par les réunions du Comité du développement, qui est le forum conjoint du FMI et de la Banque mondiale, ainsi que du Comité monétaire et financier international du FMI, qui feront alors le point sur la conjoncture économique mondiale ainsi que sur les activités de ces deux institutions. Outre les conférences de presse qui seront données essentiellement par la directrice générale du FMI, Mme Christine Lagarde, et le président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, des séminaires seront organisés pour examiner des thèmes liés à l'économie mondiale, au développement international et aux marchés financiers internationaux.

Plusieurs sujets ont été retenus pour être débattus lors de ces séminaires dont «les tendances mondiales à long terme et leurs conséquences pour le FMI», «l'économie politique de la transition au Moyen-Orient» et «le renforcement de la zone euro en favorisant la croissance et en achevant l'architecture de l'Union monétaire européenne (UEM)».

Support	EL MOUDJAHID	Date	03 Avril 2013
Titre	<b>16e édition du salon « BATIMATEC 2013 » : Plus de 1.000 participants au rendez- vous</b>		

*a 16e édition du Salon international du bâtiment des matériaux de construction et des travaux publics «BATIMATEC 2013» se tiendra du 4 au 8 mai prochain.*



**L**a 16e édition du Salon international du bâtiment des matériaux de construction et des travaux publics «BATIMATEC 2013» se tiendra du 4 au 8 mai prochain. S’exprimant lors d’une conférence de presse organisée au palais des expositions pins maritimes (Safex) à Alger, le président directeur général du Salon, M. Stiti a fait savoir que cette année le nombre des participants nationaux et étrangers a connu une augmentation importante. En précisant dans ce sens que le nombre attendus est estimé à «plus de 1.000 exposant dont 550 nationaux et 450 étrangers».

Cette massive participation notamment celle des étrangers, selon lui, confirme que le «marché algérien est très attractif». Et de souligner qu’une vingtaine de pays participe. S’agissant des visiteurs attendus durant cet important événement, il a indiqué que «leur nombre peut atteindre les 150. 000». Le PDG du Batimatec a exprimé sa satisfaction quant au développement qu’a connu ce rendez-vous économique, en estimant dans ce contexte que «celui-ci s’est imposé en tant que rendez-vous incontournable de la profession à l’échelle continentale et surtout par la croissance qu’il a connue en terme de nombre de participants». Par ailleurs, concernant la nouveauté du salon cette année, il a relevé «qu’un nouvel espace sera dédié à l’écoconstruction, aux énergies renouvelables et à la maîtrise d’énergie durant ce Salon. Ces derniers toujours d’après ses dires constituent «des secteurs d’avenir en pleine expansion».

Une exposition spécifique sera organisée d’ailleurs en marge du salon qui offrira l’occasion, a-t-il fait savoir «de s’informer des nouvelles techniques de construction à la fois innovantes et respectueuses de l’environnement et de se positionner sur le marché national de l’industrie des énergies renouvelables et de la maîtrise d’énergie». Parmi les participants à cette exposition on trouve pêle-mêle les fabricants et distributeurs d’équipement des énergies

renouvelable, les équipements industriels efficaces et solutions d'efficacité énergétiques, ainsi que les sociétés de services énergétiques.

Il est à noter que le gouvernement a mis en place un programme qui représente un marché gigantesque offrant ainsi d'innombrables opportunités d'affaires. En citant dans ce sens des investissements sur fond publics qui concernent le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau, pour un montant de 9.700 milliards de dinars, outre l'engagement de projets nouveaux pour un montant de 11.534 milliards de dinars ainsi que la réalisation de 2.4 millions de logements dont 1 million d'unités de type logements locatifs, 900.000 de type logement rural et 550.000 logements promotionnels aidés. Enfin, 800.000 logements inscrits au titre du précédent quinquennat restent encore à réaliser.

Makhlouf Ait Ziane

Support	Liberté	Date	03 Avril 2013
Titre	<b>Il est prévu du 15 au 20 avril “Algeria 2.0”, le rendez-vous numérique DZ</b>		

**A** deux semaines du Carrefour international des professionnels des TIC et du Web, en l'occurrence “Algeria 2.0”, une conférence de presse a été tenue, hier, au cyberparc de Sidi-Abdallah. Elle a été animée par un représentant du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC), Abdelkader Bennaoum ; du directeur de marketing de l'Agence nationale de promotion des parcs technologiques (ANPT), Mohamed Lakroum, et d'un représentant de l'entreprise X média, organisatrice de l'événement, Abdellah Mallek. Il était question, lors de cette conférence, d'aborder les objectifs de “Algeria 2.0” sur lequel les organisateurs misent beaucoup pour booster les TIC. Pour Mohamed Lakroum, “l'événement s'inscrit dans la stratégie e-Algérie, contrairement à l'édition de l'année dernière qui était beaucoup plus dédiée aux étudiants”. Il ajoutera que “l'édition 2013 sera orientée vers les professionnels”.

Toujours, selon le directeur de marketing de ANPT, “Algeria 2.0 a la particularité de combiner la dimension promotion des TIC et entrepreneuriat, en prévoyant start-up week-end, et ce sont deux objectifs majeurs”.

De son côté, le représentant du MPTIC s'est attardé sur l'importance d'“Algeria 2.0” sur le plan économique car, pour lui, “cette initiative permet d'enrichir le tissu de l'économie algérienne, sachant que tous les départements vont s'appuyer sur les TIC”

Il a, en outre, ajouté que “cela permettra de réunir plusieurs pays, à savoir la Tunisie le Guatemala, le Maroc, l'Angleterre, le Brésil, la France, l'Espagne, l'Iraq et les États-Unis”.

Le développement du contenu DZ et la participation de la diaspora algérienne sont parmi les objectifs de cet événement, a encore soutenu Abdelkader Bennaoum.

Pour Karim Mbarek, directeur d'X Média : “On a décidé, pour l'édition 2013, qui se déroulera du 15 au 20 avril, d'attaquer par le haut, c'est-à-dire de viser les chefs d'entreprise.” Il rappellera le manque de présence des entreprises algériennes sur la Toile, car, selon lui, “c'est à travers le Web qu'on peut toucher le maximum de personnes et c'est pourquoi il faut tabler sur l'e-réputation”.

Durant les cinq jours de l'événement, plusieurs conférences sont prévues et concerneront, entre autres, l'entrepreneuriat, l'e-marketing, le mobile, l'e-réputation, la gestion de la communauté, l'e-commerce, le Web design, l'open source et également l'e-journalisme.

*Imène Amokrane*